

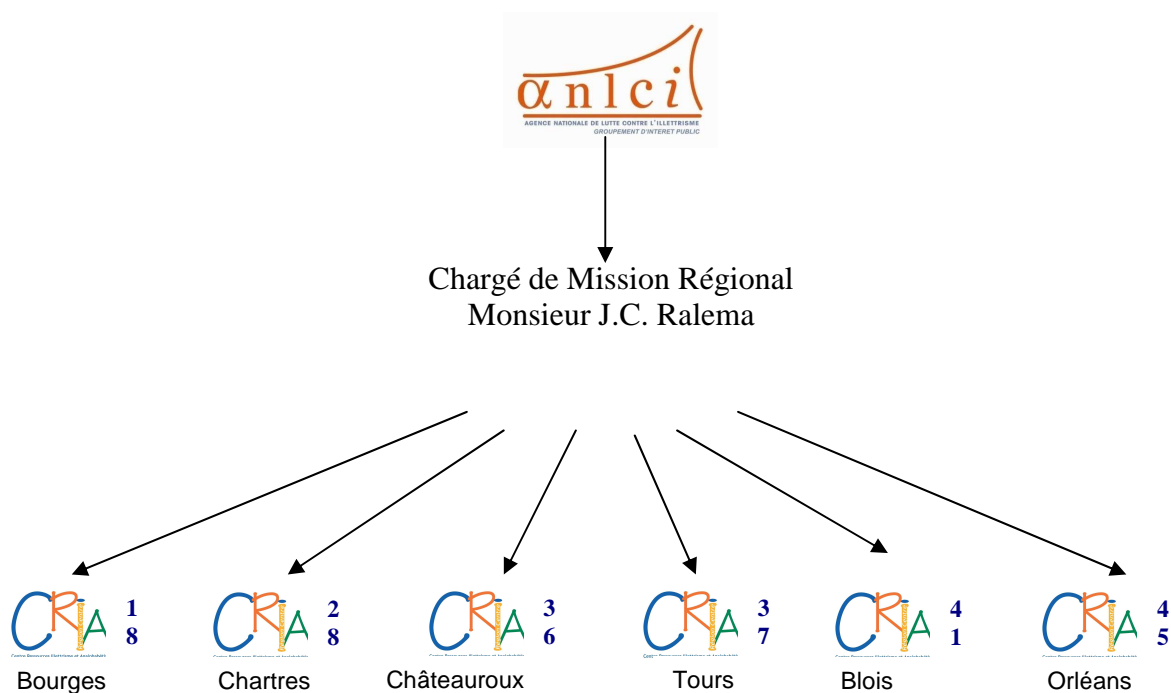
Présentation générale

6 CRIA départementaux assurent un maillage territorial homogène et concourent à la réalisation de missions diversifiées dans le champ de la lutte contre l'illettrisme et de l'analphabétisme.

La dynamique collective régionale autour de projets régionaux permet d'harmoniser les pratiques.

Les Centres Ressources inscrivent **leurs missions et leurs actions dans une triple dynamique** :

- au niveau national : capitalisation des pratiques
- au niveau régional : harmonisation des pratiques et réflexion quant à la prise en compte de l'illettrisme et l'analphabétisme
- au niveau départemental : animation du réseau local des acteurs et couverture territoriale



Plan Régional de Lutte Contre l'Illettrisme

La signature du 1^{er} Plan Régional de Lutte Contre l'Illettrisme en 2006 par :

Le Préfet de la Région Centre
Le Président du Conseil Régional
Le Recteur de l'Académie d'Orléans-Tours
La Directrice régionale et départementale de l'Agriculture et de la Forêt de la Région Centre et du Loiret

a permis de définir les priorités régionales en matière de lutte contre l'illettrisme à travers 4 axes :

- ✓ Piloter et coordonner
- ✓ Informer sur :
 - l'illettrisme
 - les dispositifs de formation
 - les actions de prévention
- ✓ Assurer la lisibilité des prestations de qualité
- ✓ Améliorer la qualité de l'offre de formation et professionnaliser les acteurs

Les CRIA s'appuient sur ces orientations pour mettre en place leurs actions.

Nos Missions

Lisibilité de l'offre de formation :

- ① Observatoire régional de la lutte contre l'illettrisme, de sa prévention et des compétences de base
- ② Etat des lieux des dispositifs de prévention et de lutte contre l'illettrisme
- ③ Information sur les dispositifs

Structuration de l'offre de formation et amélioration de la qualité :

- ① Professionnalisation des acteurs
 - mise en place et animation de temps d'information et de formation autour de la problématique de l'illettrisme
 - mise en place de formation de formateurs pour les bénévoles et/ou salariés des structures
- ② Création et animation d'un réseau d'Ateliers Formation de Base
- ③ Capitalisation des bonnes pratiques

Coordination des dispositifs

- Appuyer le développement et coordonner des actions en milieu rural
- Accompagner les publics en situation d'illettrisme vers la VAE
- Développer et coordonner les partenariats dans la lutte contre l'illettrisme et l'analphabétisme sur le département